

Anthologie de littérature mondiale en français et littératures africaines : quelques réflexions à partir Le Livre du Pays noir. Anthologie de littérature africaine (1927) de Roland Lebel
World Literature Anthologies in French and African Literatures: Some Reflections on Robert Lebel's Le Livre du pays noir. Anthologie de la littérature africaine (1927)

Kusum Aggarwal

Volume 3, Number 2, 2023

Anthologies de littérature mondiale de langue française et littératures africaines
World literature anthologies in French and African literatures

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1098948ar>

DOI: <https://doi.org/10.29173/af29463>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Alberta, Department of Modern Languages and Cultural Studies

ISSN

1916-8470 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Aggarwal, K. (2023). Anthologie de littérature mondiale en français et littératures africaines : quelques réflexions à partir Le Livre du Pays noir. Anthologie de littérature africaine (1927) de Roland Lebel. *Alternative francophone*, 3(2), 50–63. <https://doi.org/10.29173/af29463>

Article abstract

The elaboration of a world anthology of African literatures represents, in my opinion, an opportune moment to revisit African literary history in order to refocus and rethink it in its relations with the framework in which it was constituted on the African continent. Roland Lebel's anthology *Le Livre du pays noir* (1927), subsequently republished in Roger Little's collection (*L'Harmattan, Autrement mêmes*) represents, in this respect, a milestone. For, beyond its colonial bias, it points to the complexity of the African canon formed at the intersection of extra-national, even transnational, literary practices. The essay proceeds in a three-step study. It opens with a cross-reading of colonization and globalization, crucial turning points in literary denationalization; then, based on a reading of a series of colonial and postcolonial anthologies, it identifies the changes and transformations in the idea of African literature; and finally, it closes with an investigation of what literary critics say about the relationship between these two literary poles. The importance of taking into account the historical process of the elaboration of world literature when conceiving a world anthologization of African literatures will thus be understood.

© Kusum Aggarwal, 2023



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Anthologie de littérature mondiale en français et littératures africaines : quelques réflexions à partir *Le Livre du Pays noir. Anthologie de littérature africaine* (1927) de Roland Lebel

 alternative francophone
pour une francophonie en mode mineur

<https://doi.org/10.29173/af29463>



Kusum Aggarwal

Kusumaggarwal@gmail.com

Université de Delhi, Inde

Résumé. *L'élaboration d'une anthologie mondiale des littératures africaines représente, à mon sens, une conjoncture opportune pour revisiter l'histoire littéraire africaine pour la recentrer et la repenser dans ses relations avec le cadre dans lequel elle s'est constituée dans le continent africain. L'anthologie de Roland Lebel *Le Livre du pays noir* (1927), rééditée ensuite dans la collection de Roger Little (*L'Harmattan, Autrement mêmes*) représente, à cet égard, un jalon. Car, au-delà de son parti-pris colonial, il pointe la complexité du canon africain formé à l'intersection des pratiques littéraires extranationales, voire transnationales. L'essai procède en étude en trois temps. Il ouvre avec une lecture croisée de la colonisation et de la mondialisation, tournants cruciaux de la dénationalisation littéraire ; et cerne ensuite, à partir d'une lecture d'une série d'anthologies coloniales et postcoloniales, les évolutions et les transformations de l'idée que l'on se faisait de la littérature africaine ; pour clore, enfin, sur une enquête sur ce que disent les critiques littéraires des relations entre ces deux pôles littéraires. On aura saisi ainsi l'importance de la prise en compte du processus historique de l'élaboration de la littérature monde dès lors qu'il s'agit de concevoir une anthologisation mondiale des littératures africaines.*

Mots clés : *anthologie de la littérature mondiale; littérature coloniale; littérature-monde; histoire littéraire africaine; littérature africaine*

Abstract. *The elaboration of a world anthology of African literatures represents, in my opinion, an opportune moment to revisit African literary history in order to refocus and rethink it in its relations with the framework in which it was constituted on the African continent. Roland Lebel's anthology *Le Livre du pays noir* (1927), subsequently republished in Roger Little's collection (*L'Harmattan, Autrement mêmes*) represents, in this respect, a milestone. For, beyond its colonial bias, it points to the complexity of the African canon formed at the intersection of extra-national, even transnational, literary practices. The essay proceeds in a three-step study. It opens with a cross-reading of colonization and globalization, crucial turning points in literary denationalization; then, based on a reading of a series of colonial and postcolonial anthologies, it identifies the changes and transformations in the idea of African literature; and finally, it closes with an investigation of what literary critics say about the relationship between these two literary poles. The importance of taking into account the historical process of the elaboration of world literature when conceiving a world anthologization of African literatures will thus be understood.*

Keywords: *world literature anthology; colonial literature; littérature-monde; African literature history; African literature*

« Des nouveaux qui seraient bientôt anciens [...] puisqu'ainsi tourne le monde. » (Mbougarr Sarr 60)

Avec ses origines dans l'impérialisme moderne, la littérature coloniale, en tant que genre littéraire, est tributaire des conquêtes coloniales et de l'expansion territoriale française dans le continent africain, ainsi que cela s'est cristallisé avec l'instauration de la Troisième République. D'après Roland Lebel (1893-1964), administrateur et publiciste colonial prolifique, cette littérature est principalement l'œuvre des professionnels de la colonisation : des militaires, des explorateurs et des administrateurs, qui ont à leur disposition des connaissances du fait des contacts prolongés avec le monde colonial dans le cadre de leur métier. Elle est, de surcroît, une littérature utilitaire, vouée à répondre au mouvement de curiosité que les possessions d'outre-mer suscitent en métropole, et spécialement pour les romans coloniaux (Lebel 3).

Littérature de circonstance, inventée de toute pièce pour servir à la propagande coloniale, elle était, pensait-on, promise à la disparition d'autant que le courant français du roman colonial n'avait pu engendrer des écrivains de la même facture qu'E. M. Forster, S. Maugham ou R. Kipling dont le retentissement surpassa amplement le contexte colonial. Ce dernier avait d'ailleurs réussi à éveiller l'attention de Salman Rushdie qui lui consacra un important essai (70-74). Certes, la littérature coloniale avait connu ses heures de gloire avec *Dingley, l'illustre écrivain* de Jérôme et Jean Tharaud, couronné du Goncourt en 1906. Ils ont été élus, l'un et l'autre, à l'Académie française en 1938 et en 1946. Celle-ci avait discerné à Robert Randau (né Robert Arnaud) le prix Alfred-Née en 1940. La littérature coloniale ne put cependant résister aux vicissitudes de l'histoire, et surtout aux pressions de l'anticolonialisme et du nationalisme à la sortie de Seconde Guerre mondiale qui incitaient à traiter avec circonspection le discours altérant des puissances occidentales. Cantonnée dans ses conditions d'apparition, elle apparut

pour un certain temps comme « un continent englouti » (5) – l’expression est de Jean-François Durand – que l’on jugea indigne de considération sérieuse en raison de sa dépendance aux institutions coloniales. Pourtant, pivot essentiel de la mémoire humaine, on ne pouvait l’ignorer à jamais, et pour preuve : songeons à l’ampleur des publications qui, depuis environ une trentaine d’années, se consacrent à l’étude et à l’analyse du fait colonial.

Certes, l’anthologisation mondiale des littératures africaines, à l’exemple de *Norton Anthology of World Literature*, exhorte à revisiter et à repenser l’histoire littéraire africaine, à mettre en œuvre un critère de sélection des œuvres apte à refléter l’espace littéraire mondial, conçu comme un espace d’échanges et de mises en relations, transculturelles et transnationales. Cette conjoncture est opportune et s’offre comme un prétexte pour apporter une réflexion sur les rapports du pôle littéraire colonial avec son double africain. D’autant plus que la « world literature », d’après David, « is not so much an object, but a challenge – a challenge that demands a radical, epistemological litmus test of literary studies. In this sense "world literature" designates everything our interpretative habits do not incorporate : neglected languages, forgotten works, and silent cultures. It invites us to imagine a type of theory that could save what our present is in the process of losing or has not retained » (23).

Conçu en trois parties, cet essai s’emploie, pour commencer, à inscrire le projet anthologique de Roland Lebel dans l’espace des tentatives récentes de théorisation de la mondialité littéraire. L’on s’efforcera ensuite de cerner le statut et la fonction des littératures coloniales au miroir, d’une part des anthologies de littérature coloniale et africaine, et d’autre part, des essais de critique littéraire pour faire voir les points de jonction entre le texte littéraire colonial et le texte littéraire africain. Celui-ci, constatera-t-on, se constitue dans le creuset des littératures coloniales, un chaînon essentiel et pourtant souvent ignoré dans les anthologies de littérature africaine. Manifestement, ce n’est qu’à ce prix que la littérature africaine pouvait affirmer son autonomie, au moins en principe.

LITTÉRATURE COLONIALE ET LITTÉRATURE MONDE : DES CROISEMENTS ET DES FILIATIONS

À plus d’un titre, la littérature coloniale et la littérature monde¹ correspondent, toutes deux, à des conjonctures historiques spécifiques, définies par des tentatives d’exploration des lointains et de la curiosité pour les imaginaires des peuples inconnus. Tout comme les littératures coloniales, la littérature monde se conçoit sur le principe d’un certain ratio à l’altérité ; un ratio que reproduit à plus d’un titre le « système de l’économie-monde capitaliste » (Wallerstein 23-35), un processus économique continu qui débute XVI^e siècle, et qui se perpétue jusqu’à présent.

Il reste cependant qu’entre ces deux champs, à savoir la littérature coloniale et la littérature mondiale, le contraste est conséquent. Elles n’ont ni la même valeur symbolique, ni non plus le même statut littéraire. Le concept de littérature mondiale ou *Weltliteratur*, qui s’est cristallisé dans les années 1820 sur l’initiative de Johann Wolfgang Von Goethe (1749-1832), brillant disciple de Herder et auteur de plusieurs ouvrages classiques, est marqué du sceau de la réputation mondiale de son fondateur. Rien de tel pour ce qui est de la notion de littérature coloniale confectionnée par Roland Lebel, un obscur administrateur colonial dont l’œuvre, en raison de ses filiations coloniales et de sa dépendance sur institutions coloniales, n’a guère réussi à accumuler une reconnaissance comparable.

¹ La littérature monde désigne ici littérature mondiale ou *Weltliteratur* et est à distinguer de la notion de littérature-monde à l’œuvre dans l’anthologie publié conjointement par Michel Le Bris et Jean Rouaud.

De même, comme le rappelle John D. Pizer, polymathe chevronné tant des arts que des sciences, Goethe avait conçu le paradigme de *Weltliteratur* dans les années 1820-30 comme une sorte de panacée à la situation politique de l'Allemagne, caractérisée par l'absence d'un nationalisme unificateur et harmonisant. L'invention de la mondialité littéraire avait justement pour fonction de compenser cette défiance et d'instiller dans ce peuple politiquement et culturellement fragmenté, un sentiment d'unité nationale (34-35). En tout cas, selon lui, la littérature monde devait réunir de prime abord les grandes œuvres de littératures européennes. Les autres littératures étant des curiosités, reflet surtout d'un imaginaire lointain et exotique.

Or, Roland Lebel est, lui, profondément marqué par l'idéologie coloniale de l'entre-deux-guerres qui coïncide en France avec « l'élargissement de la conscience coloniale » (Girardet 175-99), dû pour l'essentiel à l'aide que les colonies avaient apportée aux efforts de guerre de la métropole, lui fournissant des soldats et des denrées alimentaires. « C'est pour une large part grâce à son empire colonial que la France avait pu sortir victorieuse » proclamait un manuel scolaire publié en 1925 (Girardet 177). La conception des relations de la France et ses colonies évolue : on estime que la colonisation ne devrait plus être se concevoir une simple opération de domination d'un pays sur l'autre, mais comme une relation d'intérêt mutuel susceptible de mieux les rapprocher. À une politique de domination et de différenciation se substituait dès lors une politique de rapprochement et d'incorporation des territoires colonisés dans le corps de la République. Ainsi, on était appelé à voir les territoires africains comme 'une partie de l'empire' ou de « la plus grande France », ou même de la « France d'outre-mer »².

Cependant, d'importants écarts séparent ces deux domaines littéraires, en dépit de leur ambition partagée de participer au décloisonnement des cultures et des imaginaires. L'autorité imparable de Goethe, mondialement reconnu pour être le plus canonique et le plus influent des écrivains allemands, concourut certes à immortaliser son concept de littérature monde. Celle-ci est interprétée par la suite comme une incitation à inventer un espace littéraire mondial, alimenté des grandes œuvres littéraires du monde lesquelles seraient susceptibles de servir d'outil de médiation entre peuples et nations divergents. Or, l'optique de Roland Lebel est tout autre : la colonisation circonscrit d'avance son champ d'intérêt ainsi que les finalités qu'il s'attribue. Le titre de l'anthologie, *Le Livre du pays noir : anthologie de littérature africaine*, affiche ouvertement son parti-pris de colonial ; préoccupé des assignations identitaires, l'anthologiste est inapte à visualiser l'Afrique autrement par le prisme des clichés ainsi que l'attestent les tentatives d'assimiler les littératures africaines à la « noiritude », en vertu du principe qu'il s'agit d'un monde saturé du noir, se définissant au miroir d'une esthétique et d'une pensée noires, radicalement opposées à tout ce qui renvoie à la civilisation européenne. L'altérisation du colonisé justifie le devoir de civiliser l'Africain, et de lui confisquer le droit de parler pour soi. Locha Mateso, pour sa part, est particulièrement sceptique quant aux prétentions africanisantes de Lebel: « elle se dit « 'africaine' par référence au cadre de son inspiration. Mais elle est en réalité une littérature occidentale, ou plus exactement une branche de la littérature française » (83). Cette anthologie de littérature africaine composée des extraits de littérature coloniale, serait-elle donc une tentative d'appropriation de l'Africain en vue de le repenser selon une conception essentiellement occidentale ? À ce propos, le fameux savant

² Bernard Mouralis fait état à ce propos de la « prégnance de l'idée républicaine » depuis 1870 parmi les autorités françaises et de leur désir d'étendre dans les territoires coloniaux une même politique destinée à « civiliser et assimiler » les peuples qu'elles appliquaient au sein de la nation française afin de parvenir de la sorte à instituer à la longue une république franco-africaine (*République et colonies* 17-19).

malien Amadou Hampâté Bâ déplorait justement l'instrumentalisation de la mémoire africaine au service du désir d'Afrique d'une Europe empressée de la façonner selon l'idée qu'elle s'était faite du monde noir.

Selon David Damrosch, le penchant que manifestait Goethe pour les littératures des mondes lointains n'était guère désintéressé. Il avait tendance par contre à les instrumentaliser, à les voir surtout comme un corpus au miroir duquel il pouvait accéder à une meilleure perspective sur soi, sur ses créations littéraires à lui. Ainsi, avouait-t-il, « I do not like to read my *Faust* in German » puisque « in a new French translation he finds his masterwork “again fresh, new and spirited” - even though the translation is mostly in prose » (7). Le cosmopolitisme littéraire du savant allemand aurait, d'après le critique américain, ses zones d'ombre car :

Goethe's views show the imperial self-projection lurking within major-power cosmopolitanism. The imperial-self's system of “self-securing” is not necessarily “corrected” by cosmopolitanism. Rather, in enlarging its view from “China to Peru,” it may become all the more imperialistic, seeing in every horizon of difference new peripheries of its own centrality, new pathologies through which its own normativity may be defined and must be asserted (54).

Il lance donc une mise en garde contre les enjeux de la littérature monde qui, elle aussi, peut devenir un subterfuge, au cas où seul l'Occident se réserve le droit de déterminer les critères de l'art et de l'exercice critique, sans prendre en compte des perspectives autres, des concepteurs non-occidentaux des œuvres littéraires pour être plus précis (Damrosch 8). En somme, le théoricien américain met en garde contre les pièges de la mondialisation littéraire qui, elle aussi, peut dégénérer en un rapport de force entre producteurs et consommateurs de ces littératures des lointains, si on le juge digne de reconnaissance mondiale, strictement selon les critères esthétiques du critique occidental.

Durant l'entre-deux-guerres, il se produit une modification au moins au niveau de l'idée que l'on se faisait de la colonisation : ainsi estimait-on que « le droit à la colonisation ne peut manquer de comporter, pour le colonisateur, un certain nombre de devoirs » (Girardet 260) ; à l'expansion coloniale devait succéder une phase de consolidation de la relation avec la France d'outre-mer et la création d'une communauté franco-africaine. Roland Lebel, par l'invention de la littérature coloniale, entend participer pleinement à ce projet : il a consacré sa thèse de doctorat à l'étude et à l'analyse de ce nouveau phénomène littéraire issu des colonies africaines. Il l'a soutenu dans le plus prestigieux des établissements universitaires français, à savoir la Sorbonne. Elle a été, de surcroît, dirigée par Paul Hazard, professeur de littérature comparée au Collège de France, membre de l'Académie française, et auteur d'un essai devenu un classique, *La Crise de la conscience européenne : 1680-1715* où il développe l'argument selon lequel le basculement qui s'est produit au sein de la pensée française, la faisant transiter des valeurs de l'ordre classique vers les principes de la raison, au fondement notamment de la Révolution française, aurait pour source le contact avec des peuples lointains. Par là même, il désavouait les prétentions d'un exceptionnalisme français (20-24) ; la pensée française étant, d'après lui, le fruit d'influences extérieures.

Or, Lebel considère la littérature coloniale comme un genre distinct qu'on pourrait situer dans la même ligue que les littératures régionalistes métropolitaines : les colonies étant comparables aux provinces françaises étant donné qu'elles sont pour les coloniaux leurs patries d'adoption (273). On constate donc que la littérature coloniale épouse les contradictions que véhicule l'entreprise coloniale : on souhaite, d'une part, établir un rapprochement entre le groupe dominant et le groupe dominé ; et pourtant, on ne cesse, d'autre part, de marquer une distance par rapport à ce dernier de façon à maintenir une barrière, un marqueur de la situation coloniale. Le cantonnement, par la suite, des littératures africaines au sein de la Francophonie représentaient probablement une tentative d'éterniser une manière de voir coloniale ; et surtout « une manière de tuer les discours » (Dubreuil 163).

CONFIGURATIONS ANTHOLOGIQUES DES LITTÉRATURES COLONIALES

Une anthologie littéraire procède de la sélection, du classement et du regroupement d'un ensemble de morceaux choisis, jugés emblématiques d'une époque, d'un genre ou d'un courant littéraire qu'elle mobilise conformément à ses objectifs et selon l'interprétation qu'elle souhaite favoriser. Elle assume ainsi une fonction à la fois pédagogique et idéologique d'autant plus importante qu'elle a pour mission la transmission du patrimoine littéraire. On s'efforcera ici de saisir, à l'aide d'un corpus d'anthologies coloniales et africaines, la façon dont on conçoit les rapports entre littérature coloniale et littératures africaines, catégories variables que l'on visitera et revisitera continuellement au gré des circonstances.

Signe de légitimation des littératures africaines, et de l'intérêt qu'elles suscitent dans le public français, les tentatives d'anthologisation des littératures africaines précèdent de loin la colonisation des territoires africains. Il revint au prêtre révolutionnaire et abolitionniste, Henri Grégoire (1750-1831) de publier une première anthologie des lettres africaines : *De la Littérature des Nègres*. Celle-ci représente un tournant historique puisqu'elle a ouvert l'intelligentsia européenne à l'idée que l'Africain était doté lui aussi du pouvoir de penser pour soi. Conçue essentiellement comme une arme de combat contre l'esclavage, l'anthologie, qui réunit un corpus de textes composés par des auteurs africains, cherchait à démontrer que les Africains possédaient, eux aussi, des qualités morales et des facultés intellectuelles, et méritaient, par conséquent, d'exercer tous les droits et de remplir tous les devoirs. L'anthologiste aspirait également à dénoncer la politique antirévolutionnaire et colonialiste de Napoléon Bonaparte, lequel avait restitué dans les colonies françaises l'esclavage, dont la Convention nationale avait décrété l'abolition en 1794.

Sous la Restauration, alors que l'empire français était réduit à une poignée de possessions coloniales, le baron Jacques-François Roger, commandant et administrateur du Sénégal et dépendances de 1821-1827, s'est consacré, lui aussi, à anthologiser des échantillons des expressions littéraires africaines. Publié peu après son roman abolitionniste *Kelédor, Histoire africaine, Fables sénégalaises*, se présente comme une sorte de compendium de la pensée africaine. L'ouvrage comporte un corpus de quarante-trois fables qu'accompagnent un prologue et un épilogue. Toutefois, l'avant-dernier poème, « Les amours de deux palmiers », a probablement été composé par l'anthologiste lui-même. L'administrateur se réinvente en savant, en fin connaisseur des sociétés sénégalaises, en garnissant librement les fables d'abondantes notes explicatives sur ces nouveaux territoires coloniaux. À ses yeux, les *Fables* constituent un précieux témoignage, à la fois des aptitudes intellectuelles du peuple sénégalais, héritiers d'Ésope, et de leur connaissance intime du monde animal et végétal. On constate ainsi que la littérature est à nouveau au service d'autres combats, cette fois-ci en faveur d'une politique coloniale d'exploitation agricole, une panacée certainement contre les violences de la traite et de l'esclavage.

Une gestion convenable des territoires assujettis présuppose la connaissance des peuples. Il était donc du devoir de l'administration coloniale, estimait-on, de documenter le mode de vie et de penser des populations sous sa tutelle. C'est à cette fin que François-Victor Equilbecq (1872-1917), administrateur colonial et folkloriste, entreprend des enquêtes de 1904 à 1912, à l'aide des informateurs indigènes, et publie son magnum opus sur les contes africains, *Contes indigènes de l'Ouest africain* précédés d'un *Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs*. Son projet se justifie, d'une part, du fait que le fonctionnaire pourrait ainsi « tirer parti tant de ses défauts [des colonisés] que de ses qualités en vue du but que l'on se propose » (15) ; et d'autre part, les contes étant « des suprêmes vestiges des croyances

primitives de la race noire » (15), ils permettent d'accéder aux traces des civilisations préislamiques et préserver la pureté originelle des peuples africains. Une anthologie avec des finalités politiques, elle se veut aussi bien scientifique et littéraire puisque les cent soixante-sept contes oraux dont elle se compose sont tous présentés suivant les préceptes de l'exercice scientifique : chaque conte étant accompagné de commentaires sur l'ethnie dont il provient. C'est que l'on s'y attache surtout pour les connaissances sociologiques et culturelles qu'ils sont à même de communiquer. Les productions littéraires et artistiques africaines passionnent puisqu'ils renvoient à la collectivité, et permettent d'accéder à l'esprit du peuple africain.

L'Anthologie nègre de Blaise Cendrars (1887-1961), poète, romancier, mémorialiste, journaliste franco-suisse, publiée en 1921, aborde autrement les littératures africaines. Étant proche des réseaux d'avant-garde littéraire et artistique, il les affine à son goût en vue d'esthétique primitiviste. Les morceaux littéraires reproduits dans l'anthologie ne représentent, avoue-t-il, ni « les versions les plus originales, ni les traductions les plus authentiques » (9) des créations littéraires africaines. Ils ont au contraire pour source ses lectures personnelles, voire les écrits des explorateurs et des missionnaires européens, puisque lui-même n'avait jamais mis pied sur le continent noir, sinon à l'occasion d'une courte escale. Son anthologie n'a nulle prétention d'exposer une vision du monde proprement africaine ; elle répertorie surtout le substrat d'un imaginaire africain métropolitain, expression surtout de la propension de l'Occident de réduire les lointains selon des catégories de connaissance qui lui son propre.

Dans *son Livre du pays noir. Anthologie de littérature africaine*³, Roland Lebel favorise une tout autre vision de la littérature africaine : elle est, d'après lui, une littérature « moderne » dont la naissance coïncide avec la mise en œuvre dans les colonies d'une administration composée de métropolitains les incitant à y effectuer des séjours plus ou moins prolongés. Cependant, l'anthologiste n'a pas le goût des traditions africaines⁴ des ethnographes coloniaux ni celui de la récolte des observations authentiques. Maurice Delafosse que l'on considère comme le père fondateur de l'africanisme colonial, apprécié pour ses nombreuses études et essais historiques, linguistiques et littéraires portant sur divers groupes ethniques évoque, dans sa préface, l'importance du rôle que l'anthologie de Lebel est susceptible de jouer en tant qu'instrument de promotion des idées coloniales. Cette nouvelle littérature renforçait les liens entre colonie et métropole ; elle attestait, le croyait-on, du rattachement de la France métropolitaine à ses possessions coloniales. Ainsi précise-t-il que : « [...] ce recueil de pages [...] qui nous peignent de façon si vivante les paysages africains, les aspects et les phénomènes naturels [...] les villes soudanaises, les phases de la vie indigène, les types de coloniaux, l'amour de la terre animant les Européens qui se sont transportés là-bas » (8).

C'est précisément le souci qui anime l'anthologie, laquelle offre une sélection de soixante-treize extraits puisés dans l'œuvre de quarante-cinq auteurs et répartis selon trois thèmes : « Le pays des noirs », « La vie au pays noir », « Le sens de l'Afrique ». Elle se conclut avec une bibliographie de cinq cents ouvrages repartis, eux, en trois grands ensembles – ouvrages d'ordre général et ceux relatifs à l'Afrique occidentale et à l'Afrique équatoriale – qui sont, à leur tour, regroupés selon leur disposition générique : ouvrages documentaires, récits de voyage, ouvrages d'imagination, littérature guerrière, etc. Il s'agit là d'un

³ Comme preuve de sanctification, l'anthologie de Roland Lebel, *Le Livre du Pays noir. Anthologie de littérature africaine*, affiche une préface de Maurice Delafosse, administrateur colonial et père-fondateur d'études africaines. L'ouvrage est embelli de quatorze bois gravés de Jean Hainaut comme pour expliciter davantage une certaine image de l'Afrique.

⁴ Le choix de textes proposés ici est révélateur du parti-pris colonial de l'anthologiste. En sont exclus des échantillons d'ethnologie coloniale de Delafosse ainsi que les recueils de contes oraux africains de F.V.Equibecq, reflets plus authentiques d'une vision du monde africain.

ouvrage savant, méticuleusement construit et qui témoigne de l'originalité de l'impérialisme moderne ; œuvre pour l'essentiel d'une élite instruite, désireuse de connaissances.

Cette anthologie, dite africaine, affiche amplement la diversité des écrits coloniaux. André Demaison, Robert Randau, Ernest Psichari, Pierre Bonardi, le général Baratier et Paul Adam y tiennent une place de choix ; certains avec plus de deux extraits. Le Chevalier de Boufflers, le général Faidherbe, le maréchal Gallieni y figurent également à côté d'Olivier de Sanderval, un des premiers explorateurs du Fouta Djallon que Tierno Monenembo tira d'oubli avec son roman historique, *Les Peuls*. Elle répertorie, entre autres, des morceaux de l'œuvre de Lucie Cousturier, une femme remarquable qui, durant la Première Guerre mondiale, s'est liée d'amitié avec les tirailleurs sénégalais campés dans son voisinage à Fréjus. Elle leur enseignait le français dans le but de les préparer à la vie métropolitaine. Il y figure un extrait d'Émile Zola qu'on ne place pas habituellement parmi les auteurs coloniaux ; et de Pierre Loti, surtout associé à l'exotisme, mais dont *Le Roman d'un Spahi* a pour cadre le Sénégal. Seuls deux Noirs auront les honneurs du florilège : le Martiniquais René Maran et le sénégalais Bakary Diallo. Leurs extraits y sont astucieusement sélectionnés de façon à neutraliser le regard qu'ils portent sur la vie coloniale. Maran y apparaît comme un amateur de primitivisme africain⁵ et Diallo comme un admirateur naïf de la bonté de la France civilisatrice⁶. Quant à l'abbé David Boilat, auteur des *Esquisses sénégalaises* (1853)⁷ et d'Amadou Mapté Diagne, auteur des *Trois volontés de Malic* (1920), ils ont droit à une mention dans la notice bibliographique.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, sous la pression des mouvements nationalistes et anticolonialistes, l'hégémonie des puissances coloniales sur le discours africain commence progressivement à s'amenuiser. À plusieurs égards, la publication en 1948, pour le centenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, de l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, éditée par L. S. Senghor, poète-fondateur de la Négritude, marque un tournant décisif. Placée sous le signe de Jean-Paul Sartre, philosophe existentialiste, réputé pour ses prises de position anticolonialiste et tiers-mondiste, qui en est le préfacier, l'anthologie rassemble dix poèmes d'auteurs antillais, trois d'auteurs africains et trois d'auteurs malgaches pour entériner de la sorte l'autorité des colonisés sur le discours de soi. Publiée à Paris, elle se place à l'intersection des littératures mondiales pour briguer avec vigueur et force sa place légitime dans le monde intellectuel et littéraire international. Cela, en pleine conscience d'ailleurs du fait que cette place lui revenait de droit : le combat contre l'impérialisme européen aurait ainsi incité les peuples du monde noir, du continent africain et de sa diaspora dans les Caraïbes et l'océan indien à faire cause commune.

⁵ C'est là certes une tentative de neutraliser l'auteur controversé de *Batouala, véritable roman nègre*, lauréat du prix Goncourt (1921). On se souviendra que Maran avait été violemment dénoncé, surtout dans les milieux coloniaux, pour avoir dévoilé les abus et les excès de l'administration coloniale. Lebel qualifie son roman de « pamphlet » et conteste ouvertement l'image qu'il projette de la vie coloniale et soutient, en revanche, que c'est Gaston Joseph, administrateur lui aussi, qui dans son roman *Koffi : roman vrai d'un noir* donne à voir le vrai visage de la vie coloniale (258). Voir aussi à ce propos l'article de Lourdes Rubiales intitulé « Notes sur la réception du Goncourt 1921 en France » dans la revue *Francofonía*.

⁶ Pour une plus ample critique de l'anthologie, voir l'introduction de Jean-Claude Blachère au *Livre du pays noir : anthologie de littérature africaine* (2005).

⁷ Parmi les écrivains métis, il est le seul à être répertorié. On fait l'impasse sur Paul Holle, Frédéric Carrière et Léopold Panet.

Lilyan Kesteloot, auteure de *L'Anthologie négro-africaine : panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XX^e siècle*, ouvrage de référence pour des générations d'africanistes, n'a pas de prétentions manifestaires, mais épouse pourtant une vision senghorienne des lettres africaines. Dans le sillage de Senghor, reconnu globalement comme l'un des pères fondateurs de la littérature africaine, Kesteloot puise, elle aussi, dans le diffusionnisme du sociologue américain Melville Herskovits (292), son idée de ce qu'est la littérature africaine. Elle tend à favoriser une conception panafricaniste des littératures africaines sous prétexte que peu importe où il vit, l'Africain préserve un noyau d'africanité ; il préserve des survivances de sa culture natale qui est susceptible d'apparaître dans sa manière d'être et de penser, même au loin du continent africain, aux États-Unis, par exemple. Cette prémisse est au socle de l'historiographie littéraire de Kesteloot ainsi qu'elle le postule: « [...] la littérature négro-africaine comme une partie intégrante de la civilisation africaine. Et, même lorsqu'elle se produit dans un milieu culturellement différent, anglo-saxon aux U.S.A., ibérique à Cuba et au Brésil, elle mérite d'être attachée à l'Afrique tant le résultat de ces mélanges conserve les caractères de l'Afrique originelle » (5).

En outre, elle partage avec les concepteurs de la Négritude l'idée que l'œuvre littéraire africaine est, par définition, une œuvre politique. C'est probablement l'une des raisons qui la conduisent à postuler la présence d'un substrat commun reliant les productions littéraires et culturelles du continent africain et celles de sa diaspora dans les Amériques et les Caraïbes. Par conséquent, l'anthologie finit par passer sous silence les conditions politiques et sociologiques à l'œuvre dans la naissance de la littérature africaine francophone, nourrie, à ses origines, par des dispositifs culturels et éducatifs édifiés par les instances coloniales, en vue de favoriser l'avènement d'une littérature et d'une culture distinctement coloniales. Or, le souci d'attribuer des racines authentiquement africaines aux œuvres littéraires africaines incitera la critique à conférer une place de choix « au courant traditionaliste » (338-60) qu'incarnent les littératures orales africaines, expressions prétendument authentiques de l'Afrique littéraire, qui avaient excité préalablement l'intérêt de bien des fonctionnaires coloniaux de Maurice Delafosse à Roland Colin.

Les anthologies successives affectent une posture plus ou moins semblable puisqu'elles tendent globalement à occulter le rôle des littératures coloniales dans la genèse des littératures africaines. Songeons, à titre d'exemples, à *Littératures nationales d'écriture française. Afrique noire Caraïbes océan Indien : histoire littéraire et anthologie* de Gérard Clavreuil et Alain Rouch (1987)⁸, à *Littérature africaine. Histoire et Grands thèmes* de Jacques Chevrier (1990) et à *Littérature francophone* de Jean Louis Joubert (1992), lesquelles sous-estiment invariablement l'importance du rôle des médiateurs coloniaux dans la promotion d'une vocation littéraire parmi les premiers écrivains africains dans l'entre-deux-guerres. Or, si ce pan de l'histoire littéraire africaine a longtemps souffert de parti-pris idéologique, il en est autrement à présent, car les recherches récentes en font voir une autre face. On constate avec l'essai de Hans-Jürgen Lüsebrink que les premiers écrivains africains ont accédé à l'exercice de l'écriture au sein de l'espace public colonial ; et que la presse coloniale, instituée au début du siècle dernier, s'est amplifiée considérablement tout au long de la période coloniale grâce à leur participation. Pour la première génération d'écrivains, elle a servi de tribune essentielle de prise de parole (261-265). De même, les recherches de Céline Labrune-Badiane et Etienne Smith endossent ces observations et montrent que les prises de parole des premiers écrivains africains qu'ils dénomment, et avec raison, « les hussards noirs de la colonie », se sont produites et perfectionnées dans le cadre des institutions mises en œuvre dans le cadre de la colonisation, notamment l'école, la presse, l'administration, la politique, les expositions

⁸ Certes, cette anthologie en fait exception. De chaque littérature nationale de langue française, elle dresse l'histoire littéraire et en documente les origines coloniales, souvent avec des extraits d'œuvres des auteurs africains de la période coloniale, au Bénin, par exemple, alors que les premiers auteurs sénégalais n'ont pas droit à la même reconnaissance.

coloniales. L'œuvre d'Ahmadou Mapaté Diagne, Lamine Senghor, Fily Dabo Sissoko, Boubou Hama, Abdoulaye Sadj, Félix Couchoro, Amadou Hampâté Bâ, Paul Hazoumé se place ainsi à l'intersection des langues et des cultures et est ainsi issue de l'entrecroisement entre la France et l'Afrique.

PONTS ET PASSAGES : D'UNE LITTÉRATURE À L'AUTRE

Environ une quinzaine d'années après l'octroi de l'indépendance aux pays africains, l'euphorie des premières heures cède place au désenchantement face aux excès et atrocités des pouvoirs africains. L'historien Marc Ferro fait état, à ce propos, du télescopage de la décolonisation dû, entre autres, à la perpétuation de la violence d'une période à l'autre : les nouveaux régimes africains partageant avec leurs prédécesseurs une conception semblable de l'exercice du pouvoir (419-40). Personne n'incarne mieux la déception des peuples africains que le prince malinké Fama, dernier descendant des princes Doumbaya du Horodougou : la colonisation lui avait escamoté son royaume, et l'indépendance ne lui a apporté « [...] rien que la carte d'identité nationale et celle du parti unique » (Kourouma 23). Dans la même veine, Frederick Cooper attribue l'apparition en 1980, avec un décalage d'une trentaine d'années, des études postcoloniales à une prise de conscience du fait que la colonisation ne pouvait être cantonnée dans une temporalité fixe. Ses retentissements pouvaient être observés bien après la décolonisation, au niveau des dispositions politiques, sociales et culturelles des pays africains (33-6).

À l'exemple des études subalternes de l'historiographie indienne et de la critique de l'orientalisme occidental que formule Edward Saïd, on assiste également en France à une prolifération des études et des analyses ayant pour objet de revisiter l'histoire coloniale, d'en explorer le mode de fonctionnement et surtout pour comprendre les écueils des discours orientalisant des puissances impériales⁹. En 2002, cela s'est concrétisé par la création de la Société internationale pour l'étude des littératures de l'ère coloniale (SIELEC) ; une société savante qui s'est attribué la tâche d'entrevoir « les rapports des cultures nationales et de l'impérialisme, les imaginaires spécifiques de l'ère de l'expansion, le traitement de l'autre de son univers culturel »¹⁰. La SIELEC a ainsi doté les chercheurs d'un espace de recherches et de concertation sur des questions concernant les littératures coloniales grâce aux colloques et aux publications qu'elle coordonnait ponctuellement ; le site web qu'elle anime a sans doute assuré une visibilité aux travaux réalisés dans ce domaine. De plus, la pertinence de ces littératures de l'ère coloniale se confirme davantage avec la prise en compte de la monumentale opération de réédition des œuvres coloniales lancée par Roger Little en 2001. À ce jour, la collection « Autrement-mêmes » de L'Harmattan qu'il avait créée, a fait paraître environ quatre-vingts œuvres, tous genres confondus¹¹. Chaque volume s'ouvre avec une

⁹ Pour n'en citer que quelques un, pensons à l'importance des recherches consacrées à ce sujet : Jean-François Durand et Jean Sévry (dir.), *Regards sur les littératures coloniales*, en trois volumes, L'Harmattan, 1999 ; Jacques Weber (dir.), *Littérature et Histoire coloniale, Les Indes savantes*, 2005 ; Jean-Marie Seillan, *Aux sources du roman colonial (1863-1914). L'Afrique à la fin du XIXe siècle*, Karthala, 2006. Dans le même ordre d'idées, des ouvrages consacrés à des auteurs spécifiques : Jean-Loup Amselle et Emmanuelle Sibeud, *Maurice Delafosse, Entre Orientalisme et ethnographie : itinéraire d'un africaniste*, Maisonneuve Larose, 1998. Romuald Fonkoua, Bernard Mouralis et Anne Pirou, *Robert Delavignette, Savant et Politique (1897-1976)*, Karthala, 2003.

¹⁰ Consultez à ce propos le site de la SIELEC : www.sielec.net.

¹¹ Un bon nombre de ces publications sont d'ailleurs disponibles en format électronique.

présentation du sujet par un spécialiste, laquelle a pour fonction de restituer l'œuvre dans son rapport avec l'histoire coloniale, ainsi qu'avec sa pertinence dans le contexte actuel littéraire ou sociohistorique.

L'intérêt pour les littératures coloniales s'est exprimé aussi bien dans les travaux des critiques attentifs, eux aussi, aux conditions d'élaboration des littératures africaines suivant leur dimension formellement textuelle, à l'exclusion des critères culturels et idéologiques. Dans un essai impressionnant, Bernard Mouralis propose une lecture sociologique du champ littéraire africain faisant voir, entre autres, les incidences des institutions coloniales sur sa mise en œuvre, rappelant justement que le texte littéraire africain « se situe aussi, même s'il n'en a pas toujours conscience, par rapport à tous les autres textes – d'origine africaine ou européenne – qui entendent également parler de l'Afrique et des Africains » (225). Par-là même, il postule l'existence des filiations entre les textes littéraires coloniaux et africains, mobilisés tous les deux par leur inclination commune à s'investir dans l'exploration d'un même territoire littéraire, au-delà des désaccords politiques et culturels qui peuvent les séparer.

Le critique béninois, Adrien Huannou, propose une vision comparable de l'évolution des littératures africaines et de leurs rapports avec l'espace culturel institué sur l'initiative du colonisateur. Il invite, à ce propos, à une réflexion sur le rôle formateur que les institutions coloniales ont joué auprès de la première génération des écrivains africains : « Les intellectuels dahoméens sont issus presque tous de l'école coloniale » (13) observe-t-il. À partir de la lecture des parcours des écrivains béninois, il fait voir les contributions, entre autres, des missions catholiques, dans l'émergence de la littérature béninoise. Il remarque, à cet effet, que « le RP Aupiais, l'Abbé Bouche, [...] etc., auront été des pionniers, des précurseurs de l'ethnologie et de la littérature écrite dahoméenne » (69). C'est là un constat de l'insolence des écrivains béninois, peu respectueux des frontières littéraires et des prescriptions politiques et culturelles supposées gouverner le monde littéraire. Pour eux, l'important, c'était sans doute de parvenir à la réflexion et à l'écriture. C'est ce qu'on est tenté de conclure face à leurs choix littéraires.

János Riez, lui aussi, positionne la littérature africaine à l'intersection des littératures de l'ère coloniale, et cela surtout dans une perspective historique et comparatiste. Selon lui, « [T]oute l'histoire de la littérature africaine en langues européennes peut être décrite le long de deux lignes de force : d'une imitation d'un modèle proposé vers l'émancipation de ce même modèle » (7). Il estime donc que ces deux pôles, à savoir le modèle occidental et le prototype africain, entretiennent une relation instable, ou plutôt mouvante, puisque ce dernier se distancie doucement du modèle occidental « jusqu'à un renversement sans ménagement des règles proposées par le colonisateur » (7). Ce processus se poursuit, d'après lui, bien au-delà de « la fin de l'époque coloniale et l'avènement des "Soleils des Indépendances" : elle sera continuée par les auteurs de la "Postcolonie" » (7). Ces filiations, il les illustre finement à l'appui des études comparées de toute une série d'exemples spécifiques tirés des œuvres des auteurs français et africains dont les romans exposent des croisements, des influences et des homologies, les reliant les uns les autres. Il convient ainsi de noter que le sujet africain accède au champ du discours, non pas selon les modalités du subjectivisme idéaliste ou de la psychologie individuelle, mais comme un sujet parlant pris dans la chaîne de l'interaction verbale et qui s'approprie un espace d'intertextualité.

Ces études affirment ainsi la présence dans la trame du texte africain des sédiments d'écritures autres. Ce paradoxe est l'un des traits essentiels de ces nouvelles littératures dites postcoloniales qui revendiquent leur autonomie vis-à-vis du legs intellectuel et culturel colonial sans vouloir s'en affranchir totalement. De toute évidence, les anthologies sont moins aptes que les essais littéraires – question de genre sans doute — à traduire les idiosyncrasies des littératures africaines, obligées de se transformer et de se redéfinir substantiellement au contact de l'espace littéraire occidental. C'est ce qu'observe, très exactement, Jean-Marc Moura à la suite d'une analyse comparée de la littérature coloniale et exotique :

[La littérature coloniale représente] une étape vers une littérature autre, véritablement autochtone, postcoloniale donc, où l'étranger cesse d'être un simple reflet (littérature coloniale). L'une (littérature exotique) s'oriente vers l'impression littéraire, l'autre prépare l'avènement d'une parole autre. Les lettres coloniales reçoivent ainsi une justification fort éloignée de celles qu'avaient conçues les théoriciens en les opposant fortement à l'exotisme : à mi-chemin de la subjectivité exotique et de la littérature postcoloniale, elles sont intégrées dans une histoire littéraire qui voit en elles un témoignage sur un ordre social révolu et un ensemble intéressant de tentatives esthétiques vouées à être dépassées par le basculement du socle historique qui assurait leur originalité (38-9).

Or, *Pour une littérature-monde*, une anthologie manifestaire éditée par Jean Rouaud et Michel Le Bris, annonce avec virtuosité l'irruption subite dans le champ littéraire francophone « d'une révolution copernicienne » (2) libérant les littératures africaines des catégories dites coloniales comme la francophonie, une notion souillée des tares de l'idéologie coloniale, qui aurait incité le critique littéraire à la considérer avec une certaine réserve. Or, ces littératures, autrefois vues comme un succédané de l'histoire coloniale, se voient transmues brusquement en une « littérature-monde en français »¹². L'opération n'est pas totalement désintéressée de sorte qu'on est tenté de se demander si ce n'est pas là une astuce visant à mieux concurrencer la suprématie de l'anglais comme outil de communication littéraire. L'ouvrage en soi se compose d'une trentaine d'essais d'écrivains issus d'immigration, et pour la plupart, des territoires auparavant colonisés par la France : des Africains, des Caribéens, des Mauriciens, des Haïtiens, etc., mais inventeurs, désormais d'une littérature neuve « Multiple, diverse, colorée, multipolaire » ; et effervescente puisqu'à l'image supposément du « monde qui bouge [et des] cultures qui se croisent » (61). Ainsi, brusquement, ces littératures habituellement minorées, parentes pauvres des grandes littératures européennes et nationales sont arrachées à l'histoire qui les avait façonnées, et réhabilitées, ou plutôt réinventées en tant que mondialités susceptibles de ressortir la littérature française, pour ainsi dire, du provincialisme dans lequel elle tend à présent à s'enliser. Il semble qu'il suffise d'estomper leurs origines historiques et culturelles pour élever ces migrants apatrides que sont Alain Mabanckou, Dany Laferrière et Abdourahman Waberi au rang des praticiens adeptes d'une littérature transculturelle et transnationale.

Toutefois, à la différence des anthologistes de « littérature-monde », Pascale Casanova conçoit la littérature mondiale non pas comme une somme d'échantillons des œuvres d'auteurs provenant de géographies disparates, mais plutôt comme un espace de circulation transnationale, dynamique et relativement autonome faute de synchronie entre les règles de la création artistique et celles qui déterminent le fonctionnement de la vie politique. Vu sous cet angle, on ne peut lire les littératures coloniales seulement au miroir du système de domination coloniale qui les a fait naître, surtout qu'elles constituent aussi bien un maillon incontournable des littératures africaines ; et donc, un espace d'interaction et de transfert des imaginaires littéraires comme du code linguistique, formel et conceptuel susceptible d'assurer son articulation et sa diffusion.

¹² La désignation employée par les auteurs de l'anthologie. Voir l'intitulé de l'ouvrage cité.

BIBLIOGRAPHIE

- Amselle, Jean-Loup et Emmanuelle Sibeud. *Maurice Delafosse, Entre Orientalisme et ethnographie : itinéraire d'un africaniste*. Maisonneuve Larose, 1998
- Casanova, Pascale. *La République mondiale des lettres*. Le Seuil, 1999.
- Cendrars, Blaise. *Anthologie nègre*. 2^e éd., Buchet/Chastel, 1979.
- Cooper, Frederick. *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*. University of California Press, 2005.
- Damrosch, David. « Goethe Coins a Phrase. » *What is World Literature?*, édité par. David Damrosch. Princeton University Press, 2003.
- David, Jérôme. « The Four Genealogies of “World Literature”. » *Approaches to World Literature*, édité par Joachim Küpper. Akademie Verlag, 2013, pp. 13-26.
- Dubreuil, Laurent. *L'Empire du langage. Colonie et Francophonie*. Herman Éditeurs, 2008.
- Durand, Jean-François. *Regards sur les littératures coloniales. Afrique francophone: Découvertes*. Tome I. L'Harmattan, 2000.
- Équilbecq, François-Victor. *Contes indigènes de l'Ouest africain précédés d'un Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs*. Ernest Leroux, 1913-1916.
- Ferro, Marc. *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances. XIII^e siècle au XX^e siècle*. Le Seuil, 1994.
- Fonkoua, Romuald, Bernard Mouralis, Anne Pirou. *Robert Delavignette, Savant et Politique (1897-1976)*. Karthala, 2003
- Grégoire, Henri (Abbé). *De la littérature des nègres ou Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature suivies de Notices sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts*, 1^e éd., Librairie Mardan, 1808.
- Girardet, Raoul. *L'idée coloniale en France 1871 à 1962*. La Table Ronde, 1972.
- Hazard, Paul. *Le Crise de la conscience européenne: 1680-1715*. 2^e éd., Livre de Poche, 1994.
- Herskovits, Melville. *The Myth of the Negro Past*. Harper and Brothers Publishers, 1941.
- Huannou, Adrien. *La Littérature béninoise de langue française des origines à nos jours*. Karthala, 1984.
- Kesteloot, Lilyan. *Anthologie négro-africaine : panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XX^e siècle*. Gérard et Cie, coll. « Marabout Université », 1967.
- Kourouma, Ahmadou. *Les Soleils des Indépendances*. Le Seuil, 1970.
- Labrune-Badiane Céline et Smith Etienne. *Les Hussards noirs de la colonie - instituteurs africains et petites patries en AOF (1913-1960)*. Karthala, 2018.
- Lebel, Roland. *L'Afrique occidentale dans la littérature française (depuis 1870)*, avec une présentation de Pierre-Philippe Fraiture. 2^e éd., L'Harmattan, coll. « Autrement mêmes », 2014.
- . *Le Livre du pays noir : anthologie de littérature africaine*. Préface de Maurice Delafosse. Éditions du Monde moderne, 1927 ; présentation et étude de Jean-Claude Blachère avec Roger Little. L'Harmattan, coll. « Autrement mêmes », 2005.

- Le Bris, Michel et Rouaud, Jean *Pour une littérature-monde*. Gallimard, 2007.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen. *La Conquête de l'espace public colonial. Prise de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)*. Éditions Nota bene/IKO-Verlag, coll. « Studien zu den frankophonen Literaturen ausserhalb Europa », Bd. 7, 2003.
- Mateso, Locha. *La littérature africaine et sa critique*. Karthala, 1986.
- Mbougarr Sarr, Mohamed. *La plus secrète mémoires des hommes*. Philippe Rey, 2021.
- Mouralis, Bernard. *République et colonies. Entre histoire et mémoire : la République française et l'Afrique*. Présence Africaine, 1999.
- . *Littérature et développement*. Silex, 1984.
- Pizer, John D. *The Idea of World Literature. History and pedagogical practice*. Louisiana State University Press, 2006.
- Riesz, János. *De la littérature coloniale à la littérature africaine*. Éditions Kartala, 2007.
- Roger, Jean-François. *Fables sénégalaises*. L'Harmattan, coll. « Autrement mêmes », 2008/ A. Neveu, 1828.
- Rubiales, Lourdes. « Notes sur la réception du Goncourt 1921 en France. » *Francofonía*, no. 14, 2005, pp. 123-145.
- Rushdie, Salman. *Imaginary Homelands*. Penguin India/Granta Books, 1991.
- Seillan, Jean-Marie. *Aux sources du roman colonial (1863-1914). L'Afrique à la fin du XIXe siècle*. Karthala, 2006.
- Senghor, Léopold Sédar. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. PUF, 1948.
- Société Internationale d'Études des Littératures de l'Ère Coloniale (SIELEC). www.sielec.net.
- Smith, Barbara Herrnstein. *Contingencies of Value*. Harvard University Press, 1988.
- Wallerstein, Immanuel. *World-System Analysis: An Introduction*. Duke University Press, 2004.
- Weber, Jacques. éditeur. *Littérature et histoire coloniale*. Les Indes savantes, 2005.